

Retraites

ZFE

Congrès 2023

*Raz-de-marée populaire*

*Nouveaux panneaux routiers*

*Paroles de militants*

P.3

P.4

P.7



## Édito :

**Emmêlé dans des explications de texte qui ne trompent personne, le gouvernement masque mal sa fébrilité face à l'ampleur de la mobilisation, des cortèges en rangs serrés avec l'union syndicale,** mais aussi de nombreux « primo-manifestants », et ce bien au-delà des clivages politiques. Des manifestations « historiques » car pour des millions de salariés, repousser l'âge de la retraite serait insupportable quand ils et elles subissent déjà des conditions de travail difficiles, des salaires amputés par une inflation élevée ou des contrats courts.

Nous sommes face à un gouvernement qui essaie de passer en force et d'imposer un projet de société dont nous ne voulons pas. Les meetings et débats organisés partout en France par les forces de gauche et écologistes, la mo-

bilisation des mairies de gauche, le succès de la pétition intersyndicale montrent une volonté forte de faire battre le gouvernement en retraite.

Notre responsabilité, c'est au contraire d'amplifier la mobilisation du monde du travail, des femmes, de la jeunesse et d'affirmer avec force que le mouvement social peut gagner.

C'est dans ce climat social que les communistes ont choisi la base commune du 39<sup>e</sup> congrès les 27, 28 et 29 janvier derniers. **Le texte « L'Ambition communiste pour de nouveaux Jours Heureux », proposé par le Conseil national, a obtenu 23 930 suffrages, soit 81,92 % des exprimés.**

Avec 42 237 adhérents à jour de cotisations, notre parti se présente comme la principale force politique à gauche. Nous avons montré la vitalité militante et démocratique du PCF et que notre parti est une force unie, soudée et rassemblée. Dans notre diversité, nous avons choisi de donner de la force aux choix faits ces quatre dernières années. Désormais, il appartient aux communistes de se saisir de ce texte, de l'enrichir par des débats et des amendements jusqu'au congrès national.

**Nous avons une responsabilité immense, celle d'incarner pleinement l'espoir, celui d'un nouveau projet pour la France, d'un changement profond de politique mettant l'être humain et la planète au cœur de tous ses choix.**

**Véronique MAHÉ**



## Tremblement de terre

### Solidarité internationale

**Les conséquences du terrible tremblement de terre qui a frappé le sud-est de la Turquie et le nord-ouest de la Syrie sont encore loin d'être arrêtées. Le nombre de morts approche 40 000 et l'OMS estime que le bilan pourrait doubler.** De plus, l'organisme international parle de 26 millions de personnes sinistrées, dont plus d'un million se retrouvant sans logement. Chez les victimes évacuées, il y a la crainte de voir apparaître des épidémies – gastro-entérite, hépatite A, rougeole, voire tuberculose. Le choléra est réapparu en Syrie.

L'urgence se fait ressentir au niveau international et les aides commencent à arriver. L'Union européenne a envoyé des premiers secours en Turquie quelques heures après le séisme. Pour la Syrie, l'aide est plus difficile à apporter en raison des sanctions internationales en vigueur depuis 2011. Heureusement, les mesures d'empêchement sont momentanément levées et les convois humanitaires arrivent aussi du côté des populations syriennes.

## La retraite vue de l'Europe

### L'incohérence commune



À l'heure où les français battent le pavé contre la réforme des retraites, les pays membres de l'Europe ne sont pas en reste, concernant le report de l'âge légal de départ. Actuellement, seize États membres sont en train de relever l'âge de départ à la retraite. Alors que la plupart des pays ont déjà fixé l'âge légal à plus de 65 ans, voire 67 ans, dans les faits, l'âge effectif de départ à la retraite demeure entre 62 et 64 ans en moyenne.

En plus d'affaiblir les pensions de ceux qui partent avant le taux plein, le report de l'âge légal impacte aussi la sphère de l'emploi. Que ce soit par le chômage des seniors ou les difficultés d'accès à l'emploi pour la jeunesse, réformer les retraites crée de nouvelles problématiques sociales comme on peut le voir en Grèce et au Portugal. Cela se ressent également sur la démographie avec de faibles taux de natalité, comme en Italie et en Allemagne où l'on constate un déclin numérique de la population.

Toutes basées sur l'augmentation de l'espérance de vie, ces multiples réformes ont uniquement un effet sur les cotisants avec un allongement de la durée de cotisation sous peine de voir sa retraite fondre. En témoignent les différences européennes sur le taux de remplacement, qui est le pourcentage correspondant au montant de la pension perçue par rapport au revenu salarié. En France, il est de 74 % alors qu'en Allemagne il n'atteint que 53 % et pour le plus bas taux européen, la Lituanie ne dépasse pas les 30 %.

Que ce soit par annuités, par points ou encore par comptes notionnels, les modèles européens ne solutionnent ni le financement des retraites ni les questions de chômage et de démographie.



## Burkina-Faso

### Les troupes françaises sur le départ

**Après avoir quitté le Mali puis la Centrafrique, la France prépare son départ du Burkina Faso. À la fin du mois de février, il ne devrait plus rester un seul des 400 militaires qui y étaient basés, à la suite d'accords signés en décembre 2018.** En effet, le gouvernement issu du putsch de septembre dernier qui avait porté le capitaine Ibrahim Traoré au pouvoir a formellement exigé le retrait des troupes tricolores après avoir déjà, il y a quelques semaines, demandé le départ de l'ambassadeur de France à Ouagadougou.

Pour les militaires sur place, la situation était délicate, puisqu'il leur était demandé de respecter une certaine réserve par les pouvoirs en place qui se sont succédé afin de ne pas exacerber un sentiment anti-français toujours prêt à se développer. C'est d'ailleurs dans un contexte de manifestations de soutien à Ibrahim Traoré clairement dirigées contre l'ancienne puissance coloniale que ces annonces suivies de près de leurs effets ont été faites. **Il est notamment reproché par les populations l'incapacité de la force française présente à endiguer l'avancée des djihadistes.** Ceux-ci contrôlaient jusqu'à 40 % du territoire du Burkina, maintenant toute la zone dans la violence – depuis 2021, ce sont

plus de 3750 morts et plus de deux millions de déplacés à déplorer.

Le gouvernement burkinabè a mis en œuvre le recrutement de 50 000 civils, appelés « volontaires pour la défense de la patrie », dans le but de recouvrir les territoires perdus. L'opération connaît un véritable succès, avec 90 000 inscrits.

Par ailleurs, de nombreux contacts sont noués avec les pays voisins, atteints des mêmes maux : les violences djihadistes au Sahel qui avaient débuté au Mali en 2012 se sont étendues ensuite au Burkina Faso et au Niger et concernent maintenant, avec de nombreuses attaques, les territoires des États du golfe de Guinée : Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana et Togo. Les pays de la région tentent divers rapprochements entre eux – « Initiative d'Accra », demande de réintégrer pour ceux qui en avaient été suspendus (Burkina Faso, Mali et Guinée) l'Union africaine et la Cedeao, « fédération » entre le Burkina et le Mali... **Peu rassurant, la Russie, qui a déjà envoyé de nombreux mercenaires de Wagner au Mali, semble soudainement fort courtisée.**

## Guerre en Ukraine

### La guerre est toujours une défaite!

**La possibilité de vendre des chars de dernière génération est-elle un moyen de résoudre le conflit ?** Ainsi que de vendre des avions de combat réclamés par le président Zelensky pendant sa tournée européenne. Une lourde facture !

Depuis février 2022, le pouvoir russe est l'agresseur. Cependant, les causes et les responsabilités du conflit sont multiples et pour certaines partagées. Cette stratégie de fuite en avant des va-t'en guerre de responsables de l'UE est un calcul. **Entretenir l'état de guerre pour aller vers la « victoire », à quel prix ?** Il est toujours plus facile de faire la guerre avec le sang des autres. Outre la défense du pays qui a évolué vers une guerre par procuration, quels sont les buts plus profonds recherchés ?

**Provoquer l'embourbement de la Russie dans le but d'affaiblir le pays pour l'endiguer et le refouler avec au loin la volonté de contenir la Chine.** Une visée de géostratégie Étasunienne qui vaut aussi sur le territoire de l'Europe géographique. Une Chine qui au niveau éco-

nomique ose faire concurrence aux États-Unis. La lutte d'influence pour les marchés bat son plein.

L'Allemagne et la France étaient les deux pays garants de l'application des accords de Minsk 2 en février 2015 pendant la guerre dans le Donbass. Une issue qui n'a pas reçu l'engagement nécessaire s'est fermée et a ouvert le conflit armé de 2022. **Aujourd'hui, d'autres solutions sont possibles à contrario du pari sur « la victoire » arrachée par le sang et les armes sophistiquées.** En élargissant le cercle des pays qui peuvent peser sur le pouvoir russe : Chine, Inde, Brésil, Afrique du sud. En travaillant avec sérieux à la limitation et au contrôle des armements mondiaux.

**Construire la paix doit passer par un cessez-le-feu exigeant.** La solidarité par les armes est un chemin sanglant. Une autre solidarité avec le peuple ukrainien doit s'exprimer par la volonté de PAIX. C'est le seul chemin d'espoir pour échapper aux destructions.



## Retraites

### Raz-de-marée populaire contre la réforme des retraites Borne-Macron



La mobilisation contre la réforme Borne-Macron s'amplifie et fait grandir le rapport de force syndical et populaire contre un projet dont une large majorité de français-es ne veut pas. En effet, selon plusieurs sondages, 70 % de l'ensemble des personnes interrogées sont opposées à la réforme, parmi lesquels 93 % des actifs. Les journées de mobilisation et de grève rassemblent énormément de monde, notamment dans les villes moyennes et « périphériques ». Jusqu'à 2,8 millions de manifestants le 31 janvier et presque autant le 11 février dernier, pourtant un samedi de vacances scolaires. La rue se fait entendre et n'entend pas se taire de si vite puisque à l'appel de l'intersyndicale nationale, de nouvelles dates d'initiatives sont prévues dans toute la France pendant tous les congés scolaires, avec en ligne de mire la date du mardi 7 mars, journée nationale de grèves reconductibles.

Selon l'intersyndicale, si le gouvernement « reste sourd à la mobilisation, nous appellerons à mettre la France à l'arrêt ». Autrement dit, le mouvement social entend durcir la lutte, fort du soutien des salariés du pays et d'un mouvement populaire qui porte en lui la colère contre la vie chère, la régression sociale et la remise en cause du modèle social français issu du Conseil National de la Résistance, incarnées par le report de l'âge légal de départ en retraite à 64 ans et l'allongement de la durée de cotisation.

Face à cette levée en masse, le gouvernement se prend les pieds dans le tapis. Il essaye tant bien que mal de convaincre du progrès que constitue cette réforme inique, mais personne n'est dupe.

Pire, il ment. Sur la forme, il dit à qui veut l'entendre que le temps des négociations avec les organisations syndicales aurait permis d'améliorer la réforme. Mais aucune proposition formulée par les syndicats n'a été prise en compte par Olivier Dussopt, ministre du travail. Sur le fond, il s'agit d'une réforme pour « travailler plus, plus longtemps et plus tôt », plus injuste encore pour les femmes dont les carrières sont plus hachées, les temps de travail partiel récurrents et les salaires plus faibles.

C'est dans ce contexte que la réforme est examinée à l'Assemblée Nationale où la bataille parlementaire fait rage, dans un climat parfois survolté où les comportements outranciers de deux députés LFI (Thomas Portes et Aurélien Saintoul) ont fait l'actualité mais ont empêché d'avancer le débat de fond, alors que le gouvernement l'a volontairement limité dans le temps (NDLR : jusqu'au vendredi 17 février). L'article 7 qui traite de l'âge et de la durée de cotisation doit pourtant être discuté à l'Assemblée Nationale, pour que chaque député assume son positionnement auprès des habitants de sa circonscription et se prononce sur ces deux points cruciaux. La bataille va durer, les députés NUPES, communistes, écologistes, socialistes, une partie des insoumis, entendent mener les débats jusqu'au bout, dans le respect des règles républicaines.



## Les gros sous de l'économie

Le CAC 40 ne connaît pas la crise



Après une hausse spectaculaire de 59,44 % en 2022, le CAC 40 dévoile un nouveau montant record pour les dividendes 2023 avec 56,5 milliards d'euros. Une nouvelle hausse de 23,90 % par rapport aux 45,6 milliards de 2022. Une somme à laquelle il faut ajouter 23,7 milliards en rachat d'actions. Sur ces 80 milliards d'euros, sept grands groupes cumulent plus de la moitié des montants versés aux actionnaires.

On y retrouve TotalEnergies avec 13,3 milliards, ce qui n'avait pas empêché le groupe d'effectuer une réduction du personnel lors de sa restructuration et de son changement de nom. Suivi par le groupe LVMH avec 7,1 milliards, propriétaire de nombreuses marques de luxe souvent décriées pour leurs conditions de travail. Enfin, Sanofi complète le podium en versant 4,7 milliards à ses actionnaires. Le géant pharmaceutique avait déjà mis en place des plans sociaux durant les dernières années, bien qu'il ait annoncé vouloir relocaliser une partie de sa production au début de la pandémie. On peut également citer BNP Paribas qui organise des départs volontaires massifs ou encore Stellantis qui s'apprête à fermer une usine de production à l'étranger.

Alors que la plupart de ces groupes ont également bénéficié d'aides publiques pour le maintien de l'emploi ou de subventions pour certaines de leurs filiales, leur activité sur le territoire hexagonal baisse inexorablement. Sur la totalité des entreprises qui composent le CAC 40, on estime que l'emploi représente un effectif de cinq millions de salariés dans le monde, dont un quart en France. Depuis 2017, le nombre d'emplois en France a baissé de 4,92 %. En parallèle, la masse salariale augmente de 11 % et seulement 18 de ces entreprises ont créé de l'emploi sur l'année 2021.

Un grand écart statistique qui révèle toute l'importance de réguler les profits générés par les entreprises cotées en bourse afin de les faire contribuer à l'économie du pays et non l'inverse comme le démontre l'allègement progressif de la taxation sur les grands capitaux que les gouvernements successifs ont mis en place. Surtout dans une période où l'inflation galopante rime avec austérité.

L'année 2023 s'annonce, quant à elle, sur la même lancée que les dernières années avec un premier trimestre qui devrait, à nouveau, battre des records de bénéfices enregistrés...

## Orpéa-CDC

Après la faillite morale, la faillite financière

**ORPEA**  
**CHANGE!**  
**AVEC VOUS ET**  
**POUR VOUS**

ORPEA  
GROUPE

Il y a un an, les révélations du journaliste Victor Castanet concernant le groupe d'Ehpad et de cliniques commerciales Orpéa avaient mis en lumière de très nombreuses pratiques scandaleuses : personnes âgées maltraitées, salariés malmenés, fraudes en tout genre, détournement de l'argent public. Cette enquête avait pu être menée à son terme malgré des tentatives d'intimidation et des pressions en tout genre. Le « système Orpéa », comme le nomme le journaliste investigateur, est maintenant entre les mains de la justice.

À la suite de ces révélations, le gouvernement a décidé de donner aux Agences régionales de santé le droit de contrôler la totalité des comptes des groupes privés, au-delà des seules vérifications de l'utilisation des crédits qui leur sont versés, par les ARS et les départements.

Orpéa, entreprise cotée en bourse, s'est par ailleurs très fortement endettée dans un processus de croissance non maîtrisée – quelques 9,5 milliards d'euros. La Caisse des dépôts et consignations vient donc d'acter la prise de contrôle d'Orpéa aux côtés de CNP Assurances, de la MAIF et de MACSF, ce qui sauve le groupe de la faillite. Cette solution permet d'éviter que les 270 000 résidents ne tombent entre les mains de fonds vautours, guère plus scrupuleux.

Ces mesures sont cependant loin de celles que nous préconisons, de mise en place d'un service public du grand âge, de placement sous tutelle des Ehpad avec des investissements conséquents ainsi que des créations d'emploi substantielles : 300 000 postes en Ehpad et 100 000 en aides à domicile avec des salaires revalorisés.

Nos aînés méritent mieux que le sort qui leur est impartit !

## Armes nucléaires

Les citoyens ont leur mot à dire !



Doit-on encore faire reposer en 2023 la défense d'un pays sur la base de la dissuasion nucléaire ? Peut-on encore affirmer que les armes nucléaires assurent la Paix ? Sont-elles capables d'empêcher une guerre ?

En chiffres, les armes nucléaires dans le monde, c'est environ 15 000 armes nucléaires possédées par neuf états au travers le monde, dont les deux-tiers uniquement par les Etats-Unis et la Russie.

Sur Orvault, une démarche citoyenne est en cours, soutenue par le Mouvement de la Paix 44 et les militants PCF, afin que le Conseil municipal d'Orvault permette un débat public en signant l'Appel des Villes. Les villes et les collectivités, au travers de leurs compétences, ont une responsabilité et un rôle à jouer pour que les citoyennes et les citoyens s'engagent pour un monde sans armes nucléaires.



pour un traité  
d'interdiction  
des armes nucléaires

Campagne internationale pour abolir l'arme nucléaire

[www.icanfrance.org](http://www.icanfrance.org)

C'est un coût estimé à plus de 80 milliards de dollars, et à l'échelle de la France, un budget alloué de cinq milliards d'euros pour maintenir et moderniser l'arme nucléaire. C'est une menace inacceptable pour les populations à travers le monde.

Face à cette course à l'armement, la prise de conscience doit être réelle et il semble temps de porter un réel débat public sur le choix de l'arme nucléaire et de la question de son élimination totale.

Avec une entrée en vigueur en janvier 2021, le TIAN (Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires) a été voté en juillet 2017 à l'ONU, et est à ce jour ratifié par 68 états et signé par 92 autres ; pas par la France. Une pression populaire doit s'exercer pour que la France s'engage à porter ce traité, à l'exemple de « L'Appel des Villes », porté par l'ICAN France.

En Loire-Atlantique, seules deux villes sont signataires de l'Appel des Villes : Saint-Herblain et Corcoué-sur-Logne. Ce mouvement doit ainsi se développer sur l'ensemble de la Loire-Atlantique, permettant de porter les sujets de Paix, d'éducation, de culture, de services publics, de vivre-ensemble, d'environnement, de citoyenneté et de démocratie ; soit un projet politique qui requiert l'engagement et la mobilisation de tous.

Bâtir la paix, c'est transmettre, dès le plus jeune âge, aux citoyens de demain, des valeurs éducatives et citoyennes, mais c'est aussi placer l'humain au cœur des choix de société, en se basant sur l'égalité et la solidarité, plutôt que sur la concurrence et la compétition.

## Projets routiers

Le département revoit sa copie



20 chantiers routiers sont abandonnés par le Conseil départemental de Loire-Atlantique. C'est l'annonce faite par Michel Ménard son président et Freddy Hervochon, vice-président aux mobilités. Les raisons de ces abandons s'expliquent, selon ces élus, par la loi Climat et Résilience votée en 2021 et qui prévoit le « zéro artificialisation nette » (ZAN) des sols en 2050. Toutefois, et d'ici la moitié du 21<sup>e</sup> siècle, des projets vont bien aller jusqu'à leur terme, comme pour les contournements de Saint-Etienne-de-Montluc ou de Machecoul.

Les surfaces foncières désormais disponibles seront donc essentiellement consacrées à l'habitat et aux zones d'activité pour répondre aux besoins liés à l'évolution démographique importante du département (1 445 000 habitants). Mais voilà, l'augmentation de la population et l'installation de nouvelles entreprises imposent aussi de nouvelles infrastructures et un nouvel aménagement du territoire.

Si les 20 nouvelles routes étaient considérées nécessaires il y a 30 ans, la crise climatique est venue questionner des modes de développement. Pas sûr que cet argument convainc les habitants des centre-bourgs qui subissent les nuisances liées au trafic routier. Comme à Mouzillon, entre Vallet et Clisson, où 12 000 véhicules par jour traversent la commune alors qu'une déviation pour éviter le centre-bourg était prévue depuis longtemps. Les élus locaux ont déjà fait part de leur mécontentement.

Trouver l'équilibre entre la construction de projets routiers pour améliorer les circulations et ralentir l'artificialisation des sols est un exercice périlleux qui a aussi des avantages budgétaires. Surtout lorsque l'État se désengage des territoires. En effet, avec cette décision, le conseil départemental va économiser 624 millions d'euros. En contrepartie, il veut donner la priorité au vélo et d'ici 2032 pouvoir compter sur 470 liaisons cyclables d'une longueur totale de 6000 km. Une bonne nouvelle pour les cyclistes qui ne ravira pas tout le monde.

## ZFE

Nouveaux panneaux routiers à Nantes et Saint-Nazaire ?



De son nom complet, ZFE-m (Zones à faibles émissions mobilité) instaure une restriction de circulation dans certaines zones aux véhicules considérés comme les plus polluants.

Ces nouvelles règles d'interdiction doivent entrer en vigueur d'ici 2025 en France dans les 43 agglomérations de plus de 150 000 habitants. En Loire-Atlantique, Saint-Nazaire et Nantes sont dans ce cas. La CARENE et Nantes métropole devront donc fixer des règles pour rentrer dans les normes antipollution fixées par l'Union Européenne.

En France, les interdictions sont basées sur la vignette Crit'air, c'est finalement surtout l'âge de votre véhicule qui compte et pas véritablement les particules émises.

En excluant d'office les voitures anciennes, ce sont les ménages les plus modestes que l'on exclut des grands centres urbains. Cumulé avec des prix de l'immobilier qui repoussent toujours plus loin ces mêmes ménages et des services publics toujours plus centralisés dans les grandes villes, on risque d'accentuer la fracture sociale de « La France périphérique ».

Actuellement, onze métropoles ont mis en place une zone à faibles émissions et chacune d'entre elles avec des règlements plus

ou moins contraignants en fonction de leur niveau de pollution. Mais dans ces villes la grogne et l'incompréhension montent. Difficile en effet pour beaucoup d'entendre d'un côté un discours sur la fin de l'abondance et du « consommez moins », puis de l'autre « mettez votre voiture à la casse » alors qu'elle pourrait rouler encore des années et qu'elle respecte les normes antipollution des contrôles techniques.

À Nantes et Saint-Nazaire, les bienfaits de l'air du large devraient aider à limiter grandement les restrictions.

Pour la métropole nantaise, on se dirigerait vers une interdiction des véhicules utilitaires et des poids lourds les plus polluants (Crit'air 5, 4 voir 3) à l'intérieur du périphérique de 7h à 19h en semaine uniquement avec des exemptions pour les faibles rouleurs.

À Saint-Nazaire, pour le moment, aucune mesure ne serait envisagée pour limiter la circulation.

Si en Loire-Atlantique les véhicules personnels ne seront que peu impactés par ces mesures, les automobilistes devront mieux anticiper leurs grands déplacements afin d'éviter une amende allant de 68 à 135 euros.

## Mouvements pour les retraites

La mobilisation continue en Loire-Atlantique



De 55 000 à 70 000 manifestants de tous âges à Nantes, 15 000 à Saint-Nazaire, 6 300 à Ancenis, 2 500 à Châteaubriant, la quatrième journée de mobilisation contre la réforme des retraites a une nouvelle fois fait le plein en Loire-Atlantique.

À Nantes, rendez-vous pour les communistes était pris deux cent mètres au-delà du miroir d'eau où ils avaient disposé un barnum visible de loin. Ils ont ainsi pu échanger entre eux et avec toutes celles et ceux qui le souhaitaient.

Quelques camarades ont notamment vendu à la criée le **supplément de l'Humanité, document clair et synthétique de décryptage du projet de loi** : après quelques définitions qui permettent d'éclaircir les termes du débat, les journalistes ont mis en relief les articles les plus clivants pour en proposer une analyse. Suivent le point de vue de responsables syndicaux et politiques qui manifestent leur opposition au projet et proposent des alternatives : cotisation « révolutionnaire » sur les revenus financiers des entreprises, augmentation des rémunérations, évolution des cotisations patronales, etc.

Le supplément est disponible à la Fédération à 2,00€



## Meeting pour de meilleures retraites à Saint-Nazaire



À la veille de l'examen du texte sur la réforme des retraites à l'Assemblée, les forces de gauche et écologistes se sont rassemblées le mercredi 1er février à Saint-Nazaire pour faire front face à l'union du gouvernement Macron avec la droite et le grand patronat. Devant une salle pleine de plus de 350 personnes, le meeting a débuté par les témoignages d'une jeune femme agent d'entretien et des syndicalistes de RFS suivis par les différentes prises de parole politiques. Tous ont souligné l'importance, au lendemain de deux mobilisations historiques, d'être mobilisés, rassemblés, unis pour accompagner la détermination exprimée dans la rue pour empêcher l'adoption de cette régression sociale violente pour le monde du travail, la jeunesse, les femmes et les catégories populaires. Non seulement cette mesure est injuste, elle est également injustifiée. Le rapport du Conseil d'orientation des retraites indique clairement qu'il n'y a aucune urgence financière à réformer et alerte, au contraire, sur la baisse future du niveau de vie des retraités.

Pour le PCF, Véronique Mahé a rappelé que ce projet n'était qu'un élément du projet de société voulu par ce gouvernement : « D'un côté, une réforme du chômage qui s'attaque aux chômeurs et restreint leurs droits, en même temps une réforme des lycées professionnels pour faire des jeunes employables et corvéables à merci et en même temps augmenter l'âge de départ à la retraite. C'est le travail, c'est la justice sociale qu'ils sont en train de casser, c'est le capitalisme pur et dur », précisant qu'il serait plus utile de faire contribuer les revenus financiers des entreprises et les fortunes des 42 milliardaires français. Saluant les syndicalistes qui d'une « journée d'action à l'autre organisent l'action et débattent de la réforme avec les travailleurs et travailleuses », elle a réaffirmé que les communistes seront toujours à leurs côtés et « qu'ensemble nous allons gagner ».

## Construction de logements

Depuis le Covid, la production de logements chute



Malgré la volonté et l'ambition affichée par la majorité métropolitaine en matière de construction et de rénovation de logements, le bilan 2022 du Plan Local de l'Habitat n'est pas bon. Les chiffres des autorisations de construction de logements sont au plus bas, en 2019 il était encore de 6520, en 2022 celui-ci est tombé à 3575 logements autorisés.

L'ensemble des chiffres sont inquiétants même s'ils s'inscrivent dans un contexte global tendu en raison de la pénurie de matériaux, de la hausse des prix de l'énergie, de la hausse des taux d'intérêts, du manque de personnel dans les métiers du bâtiment et de la raréfaction des terrains à bâtir. Et les perspectives ne sont pas bonnes, aucun de ces maux ne semblent se résorber pour les mois à venir. Pire, la nouvelle loi sur l'objectif zéro artificialisation nette (ZAN) va empêcher l'urbanisation de plus d'une cinquantaine de zones dans l'agglomération nantaise. Si l'objectif du ZAN est louable, la manière dont il est mis en place pose question aux élus métropolitains. À terme, il semble qu'il va être plus simple de créer un golf en Lozère que des logements à Vertou !

On dénombrait sur le territoire 36 079 demandeurs de logements sociaux au 1er janvier 2022, un chiffre en hausse constante de plus d'un millier par an ces dernières années. Et globalement, le marché de l'immobilier ne permet pas de satisfaire la demande générée par les soldes naturels et migratoires. Cela entraîne l'augmentation des prix de l'immobilier et rend impossible l'installation des ménages des catégories moyennes et inférieures.

Comme bon nombre de grandes villes, Nantes métropole connaît un phénomène de précarisation de pans entiers de populations et d'exclusion des communautés défavorisées. Pour faire face aux situations les plus graves, la Métropole a créé en 2021 un fonds de soutien dédié à la lutte contre le sans-abrisme. Cette enveloppe budgétaire permet aux communes d'élaborer des projets dans la perspective de mettre à l'abri des familles

et des personnes seules sans toit ou en squat. La métropole et ses maires discutent également avec l'État et le département pour résoudre à long terme les problématiques liées aux bidonvilles des populations roms. Mais, pour mettre en place ces politiques, des logements sociaux et très sociaux doivent être disponibles et le rythme de la construction n'arrive pas à suivre pour le moment.

Il faut dire que les capacités financières des organismes HLM sont réduites, à cause des mesures d'économie adoptées au cours du précédent quinquennat, qui amputent les ressources des organismes de 1,3 milliard d'euros par an. À cela, on peut ajouter la hausse des taux d'intérêt et du livret A qui alourdit la charge de la dette des bailleurs sociaux pour 2 milliards.

En conseil métropolitain du 10 février, Pascale Robert (élue communiste) posait la question aux membres de la majorité présidentielle présents : « où sont les priorités du gouvernement, quand la Cour des comptes estime que le coût annuel pour les finances publiques d'un logement bénéficiant de l'avantage Pinel est deux à trois fois supérieur à celui d'un logement social comparable. »

Ainsi, les interventions des élus des groupes « communistes et républicains » et « gauche citoyenne, sociale et écologiste » se sont rejoint : il faut financer davantage les logements sociaux et monter encore d'un niveau notre maîtrise foncière.

La réduction du nombre de terrains va obliger à densifier les zones déjà urbanisées pour tenir ce cap. Mais cette densification doit être acceptable pour ne pas être rejetée par les habitants déjà implantés. Toujours en conseil sur ce point, la droite et les écologistes ont fait preuve d'un certain conservatisme, ce qui na pas manqué de faire réagir Robin Salecroix (président du groupe communiste) : « À mon sens, il ne faut jamais opposer la préservation de notre environnement avec la réponse aux besoins notamment en termes de logement, car si demain nous refusons de prendre notre part dans l'urbanisation de notre territoire, en plus de reléguer les classes populaires en seconde, troisième ou quatrième couronne, nous contribuerons de fait à l'artificialisation d'espaces naturels ailleurs. Alors oui, nous devons garder le cap et cela contre tous les conservatismes, que ce soit ceux qui préconisent d'abandonner la construction au prétexte de la sauvegarde de l'identité communale ou ceux qui verraient s'opposer les habitants déjà là à ceux de demain. »

Ce débat semble loin d'être clos et la fin de la trêve hivernale au 31 mars pourrait bien le relancer, tant les besoins sont grands.



## La Folle Journée

Retour sur l'édition 2023

Chaque année, et ce depuis 2015, ont lieu des dizaines de concerts de 45 minutes, chaque édition étant dédiée à une période, un artiste ou une thématique bien particuliers.

L'objectif avoué de cette manifestation étant de permettre l'accès de musiques pour la plupart relevant du registre classique, mais aussi Jazz ou contemporain, les tarifs sont très accessibles et les concerts organisés dans un espace offrant plusieurs salles de dimensions différentes de façon à programmer simultanément et tout au long de la journée des dizaines de concerts différents, un peu comme dans un festival.

Cette année, le thème choisi était " l'Ode à la nuit ", source d'inspiration de très nombreuses œuvres musicales et qui était symbolisé par une immense lune suspendue au plafond de la Cité des congrès.

Avec 2000 artistes pendant cinq jours pour 270 représentations et 135 000 billets vendus, le cru 2023 a été un nouveau succès. Il est à noter que l'organisation insiste sur la dimension inclusive de l'événement, l'ensemble des concerts étant accessible aux personnes non ou malvoyantes ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite.

Certains concerts sont rendus accessibles aux personnes sourdes grâce à des Subpac, dispositifs portables retranscrivant la musique par un système de vibrations. Certaines conférences sont proposées en Langue des Signes Française.

Enfin, avec TER Pays de la Loire, le billet Live au tarif unique de 5,00€ le trajet était valable pendant la durée de l'événement, à utiliser avec un billet de concert et il y avait gratuité sur le réseau Tan sur présentation d'un billet de concert.



Depuis 2003, La Folle Journée s'est étendue à toute la région avec des concerts, pour ce qui concerne le département, à Saint-Nazaire, Ancenis et Châteaubriant.

## Poésie

« Des paroles plaisantes au cœur et à l'oreille », définition peule (Sénégal)

En Afrique, la poésie est l'art le plus complet. C'est le langage le plus expressif qui passe par les sens pour aller jusqu'à l'âme.



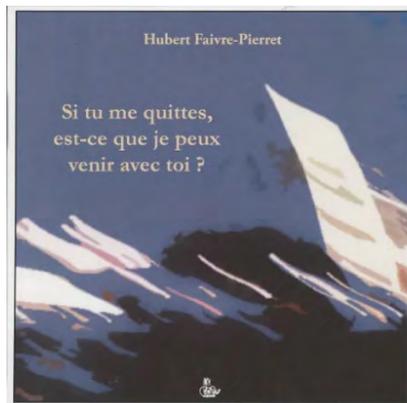
Notre camarade Hubert Faivre-Pierret écrit et publie de la poésie. Je l'ai rencontré dans son fief à Saint-Lyphard en Brière. « - Qui lit de la poésie aujourd'hui ? S'adresse-t-elle à une élite ? Et si oui, comment réagis-tu en tant que communiste ?

- La poésie c'est d'abord de la musique. Elle est classique parfois mais emprunte aussi d'autres formes avec l'alexandrin.

J'aime la rigueur qu'elle me demande, je dois faire attention aux mots. La poésie, c'est comme la vie, c'est un cadre où tu t'exprimes. Quand il n'y a pas de cadre, il n'y a pas de liberté. Je ne sais pas qui lit ma poésie. Le cercle familial, les amis. Une élite, oui peut-être. Certains disent « Je

ne comprends rien ». La lecture de la poésie demande un effort parce qu'elle est éloignée de la forme parlée. Je m'efforce d'utiliser des mots qui prennent sens dans la phrase. On doit pouvoir comprendre et donc garder le plaisir de la lecture sans avoir à utiliser un dictionnaire. Le maître mot : le PLAISIR. »

En l'écoutant, je sens s'écouler en moi le bonheur que me donnent certains textes. Parfois, il y a aussi du « remuement ». Parfois aussi ils me font rire.



Les auteurs interrogent la société (ou pas) mais les textes ne sont jamais neutres. J'interroge le présent.

Rabbin, prêtre, imam ou sorcier  
Bible, Thora voire même Coran  
Ses quatre vérités, très en rage il déclame  
Harangueur tout puissant, tout comme il s' imagine  
Des tables de la loi, il faisait la réclame  
Source fort bien informée, et soit disant divine

Patron, expert ou bien banquier  
Livre de comptes et de bilan  
Ses quatre vérités, très en rage il déclame  
Harangueur tout puissant, tout comme il s' imagine  
Marchés dictant la loi, sur les hommes et les femmes  
Vérité obligée, et il nous embobine

Extrait de *In Memoriam*

Je vous invite une fois par mois au café Le Luce à Ste Luce-sur-Loire à dire et/ou écouter des poèmes du temps jadis ou d'aujourd'hui, du slam aussi, forme moderne d'un art qui traverse le temps.



## Droit Au Logement

Soirée - concert aux ateliers Bitche à Nantes

Le comité local de Loire-Atlantique de l'association Droit Au Logement (DAL 44) vous propose une soirée de soutien aux actions en faveur du droit au logement pour tous le vendredi 3 mars aux ateliers Bitche.

Le DAL a été créé en 1990 par des familles mal-logées ou sans-logis et des militants associatifs de quartier, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris. L'association est née à la suite de l'expulsion de deux immeubles squattés et de la création d'un campement qui, durant quatre mois autour 48 ménages, a entraîné un large soutien de la part de la population du quartier, des associations, des syndicats et des partis politiques de gauche.

Leurs actions avaient alors poussé le gouvernement à nommer un médiateur afin de résoudre ce conflit autrement que par la force. Après quatre mois, les familles avaient été relogées.

Aujourd'hui le DAL 44 a pour objectif de promouvoir et de défendre, par tous les moyens appropriés, le droit à un logement décent et choisi pour tous et toutes. L'association a pour buts d'informer, de défendre, de soutenir et de reloger les personnes sans domicile, les mal-logées ou expulsées.

La soirée du 3 mars avec une entrée à prix libre est l'occasion de venir débattre, s'instruire et partager autour du thème du droit au logement avec une soirée qui restera festive car ni la loi Kasbarian-Bergé ni la fin de la trêve hivernale ne les démobiliseront.

## Congrès 2023

Une base commune de discussion adoptée à 81 % !

Les 27, 28 et 29 janvier, les communistes ont démontré toute leur vitalité et leurs facultés démocratiques. Près de 30 000 d'entre eux ont participé à la consultation qui avait pour objectif de désigner le texte de base commune qui serait soumis aux débats et aux discussions des adhérent-e-s jusqu'au congrès de Marseille des 7, 8, 9 et 10 avril.

**RESULTATS CONSULTATION  
CHOIX DE LA BASE COMMUNE**

**NOMBRE D'INSCRITS : 42 237**

**NOMBRE DE VOTANTS : 29 898 (70,79%)**

**SUFFRAGES EXPRIMES : 29 212 (97,71%)**

**CHOIX 1 : L'AMBITION COMMUNISTE POUR  
DES JOURS HEUREUX 23 930 voix (81,92%)**  
Projet de base commune présenté par le conseil national du PCF

**CHOIX 2 : URGENCE DE COMMUNISME 5282 voix (18,08%)**  
Ensemble pour des victoires populaire - Texte alternatif

42 237 communistes à jour de leurs cotisations et ayant adhéré au PCF il y a plus de trois mois devaient choisir le texte de base commune de discussion pour le 39<sup>e</sup> congrès du PCF. 29 898 adhérents ont voté (29 212 votes exprimés), soit 70,79 % des militants à jour de cotisations (inscrits). La proposition de base commune adoptée par le Conseil national, « **L'ambition communiste pour de nouveaux Jours heureux** », a obtenu 23 930 suffrages, soit 81,92 % des exprimés. Le texte alternatif « Urgence de communisme » a réuni 5 282 suffrages, soit 18,08 % des exprimés.

En Loire-Atlantique, sur les 579 communistes inscrits (à jour de cotisations), 410 ont voté soit 70,81 %. Parmi lesquels 399 votes exprimés et 11 votes nuls et blancs. La proposition de base commune adoptée par le Conseil national, « **L'ambition communiste pour de nouveaux Jours heureux** », a obtenu 373 suffrages, soit 93,48 % des exprimés. Le texte alternatif « Urgence de communisme » a réuni 26 suffrages, soit 6,52 %.

Le texte « **L'ambition communiste pour de nouveaux Jours heureux** » devient donc la base commune de discussion dont tous les communistes vont désormais se saisir pour la travailler, l'enrichir de tous les débats et du mouvement social en cours, des contributions et amendements. À la fin du congrès national, le texte amendé deviendra le texte d'orientation du Parti communiste français.

## 2 textes à étudier

### Un moment important de démocratie interne

Avec l'adoption par les communistes de la base commune de discussion et le vote du Conseil national du Parti communiste français du projet de nouveaux statuts, les deux textes seront bientôt disponibles à la Fédération et dans les sections.

Ces deux textes sont numérotés ligne par ligne afin de pouvoir les amender facilement et aider au travail commun des camarades.

À toutes fins utiles, vous pouvez dès maintenant les télécharger sur le site internet de la Fédération de Loire-Atlantique :

<http://pcf44.fr/congres23>

Les amendements devront être proposés en congrès de section afin de pouvoir les examiner, puis ils seront proposés au congrès départemental. Pour rappel, les congrès de section auront lieu les week-ends du 4 ou du 11 mars 2023.

**Les congrès de section sont un moment essentiel pour la démocratie dans le Parti communiste français.**

Le congrès départemental aura lieu quant à lui les 17, 18 et 19 mars à la salle de la Gournerie à Saint-Herblain.

Texte de base commune  
**L'AMBITION  
COMMUNISTE  
POUR DE NOUVEAUX  
« JOURS HEUREUX »**

Projet de  
**STATUTS  
DU PARTI  
COMMUNISTE  
FRANÇAIS**

## Paroles de militants

### Cédric Turcas de Saint-Nazaire



« Si le vote massif pour le texte de base commune du texte issu du CN nous assure une unité des communistes pour le mandat à venir, il n'en reste pas moins perfectible sur de nombreux aspects.

Nous avons la responsabilité collective de renforcer ce texte qui engage l'ensemble des communistes et ceci de la manière la plus démocratique possible. Le temps du congrès est aussi un temps d'analyse de nos valeurs et de notre place dans la société telle qu'elle se dessine aujourd'hui.

Pour cela, nous pouvons nous appuyer sur des piliers édifiés par le passé, sous l'impulsion de camarades en responsabilité.

### Corinne Pacaud



« Après l'adoption du texte qui est désormais la base commune de discussion de tous les communistes, nous entrons désormais dans une nouvelle phase. Chaque communiste va pouvoir prendre du temps pour proposer, individuellement ou dans le cadre de sa cellule ou de sa section, des amendements, des compléments au texte, afin de l'enrichir et de faire en sorte que le texte final soit un vrai texte d'orientation, clair, pour les trois prochaines années.

Des orientations en adéquation avec ce qui bouillonne dans la société, sur nos lieux de travail mais aussi dans les écoles de nos enfants, dans les hôpitaux, partout où la citoyenneté s'exprime, agit, au service de soi comme des autres. Pour ma part, je pense que des améliorations peuvent être proposées sur les

Aussi, le discours de Maurice Thorez en 1936 « le pain, la liberté et la paix » nous donne à voir le chemin à emprunter.

**La paix doit être au cœur de notre congrès et celle-ci appelle à interroger les positions prises ces derniers temps par nos élus à l'Assemblée Nationale, dans les médias et revoir également la démocratie de notre organisation ainsi que les mandats qui leurs sont confiés par les militants. »**

questions internationales et le besoin de paix dans un monde où l'escalade de la guerre à l'est de l'Europe occulte les solutions à trouver pour parvenir à la paix.

**Habitante en milieu périurbain, je pense qu'il faut aussi développer les idées autour des questions d'accès aux services publics, de la ruralité, de l'agriculture et de l'alimentation, bref de développement durable. »**



**La jeunesse mobilisée pour les retraites**



Le mardi 31 janvier, des millions de personnes se sont rassemblées dans toute la France afin de protester contre le projet du gouvernement, visant à repousser l'âge de départ à la retraite. De fait, cette réforme suscite une farouche opposition de la part des travailleurs et des syndicats, lesquels dénoncent une attaque contre les acquis sociaux ainsi qu'une atteinte au droit à une retraite digne. Pour bon nombre de manifestants, le report de l'âge de départ à la retraite est un affront, dans la mesure où il impactera en premier lieu les travailleurs les plus fragiles, qui souffrent bien souvent de conditions de travail pénibles et d'une carrière hachée.

Les mobilisations du 31 janvier ont rassemblé des travailleurs issus de tous les secteurs, y compris du privé, ainsi que des jeunes et des retraités. À Nantes, la manifestation a rassemblé près de 65 000 personnes. Dans d'autres villes de France, des milliers de personnes ont également défilé, exprimant leur colère face à la réforme des retraites et leur volonté de poursuivre le mouvement social.

Les syndicats ont appelé à de nouvelles journées de mobilisation, et à bloquer l'appareil productif du pays. Pour leur part, les étudiants ont organisé le blocage des facultés et ont participé massivement aux manifestations. Les organisations de jeunesse ont également pris part à cette unité de classe, en dénonçant une injustice qui fragilisera les jeunes générations, lesquelles font face à des entrées tardives sur le marché du travail et se trouvent accablées par la précarité et le chômage (18,9 % de chômeurs chez les 15-24 ans en 2021, selon l'INSEE, soit plus de dix points au-dessus de la moyenne nationale).

**C'est en faveur de cette unité qu'il est essentiel de construire une organisation forte et solidaire pour défendre les intérêts des travailleurs.** Les syndicats jouent un rôle crucial dans cette lutte, en permettant aux travailleurs de s'organiser collectivement pour faire valoir leurs droits, et les organisations politiques ont la capacité d'amplifier le mouvement social et de donner une toute autre résonance aux revendications politiques.



Car, au-delà de la question des retraites, c'est l'ensemble des acquis sociaux qui se trouve menacé. Le gouvernement, en défendant cette réforme injuste, ne fait que céder à la pression des grands groupes capitalistes et de l'oligarchie financière. Face à cette politique qui favorise les plus riches et qui précarise la classe laborieuse, la lutte s'impose. **La mobilisation contre la réforme des retraites doit être le point de départ d'un mouvement plus large, visant à défendre les intérêts des travailleurs et travailleuses.**

**En bref**

*Soirée festive avec les militants nazairiens*



Cette année encore, les camarades de la section de Saint-Nazaire ont organisé un temps festif autour d'une paëlla. Les convives étaient presque une centaine à s'y rendre, pour partager ce moment fraternel et plein d'entrain auquel ne manquait pas la dimension politique.

Après le repas, l'après-midi s'est déroulé très agréablement avec un quizz de culture générale puis un débat animé par Cédric Turcas et Yvon Renévoit sur des questions d'actualité.

Pour ne rien gâcher, des musiciens de Guérande mettaient l'ambiance avec des chansons reprises en chœur. Toujours côté culture, il y avait aussi une table bien fournie de livres proposés à la vente.



**Hommage à Alexandre Rabouin**

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès d'Alexandre Rabouin, militant communiste de la section du Val de Loire. Alex était une personne joviale qui aimait plaisanter. Instituteur toute sa carrière professionnelle, il avait animé une cellule PCF des enseignants.

**Nous présentons à Thérèse, son épouse et à tous ses proches nos plus sincères condoléances.**

**Rectificatif**



La rédaction s'excuse auprès de Madame Ida Péan, veuve de Gaston, choquée par le terme « défroqué » utilisé maladroitement dans l'hommage rendu le mois dernier dans les Nouvelles de Loire-Atlantique. Ida Péan a tenu à préciser que Gaston a tout simplement pris sa retraite de prêtre à 62 ans, ce qu'il était en droit de faire pleinement et a pu se marier religieusement après en avoir reçu l'autorisation papale.

**« Nouvelles de Loire-Atlantique »**

Directeur de la Publication : Pierre DAGUET  
 Commission paritaire : N°0325 P 11519  
 Imprimerie : IMPRAM Lannion  
 Composition : Clément CHEBANIER  
 Responsable de la rédaction : Pierre DAGUET



NLA 41 rue des Olivettes - 44 000 Nantes Tél : 02 40 35 03 00  
 E-mail : redac.nla@orange.fr

Ce numéro des Nouvelles a été réalisé avec la collaboration de :  
 Pedro MAIA Pascal DIVAY  
 Véronique MAHE Benoît LUSSEAU  
 Yolande DREANO Mathis VANDAMME

Imprimé sur du papier fabriqué dans l'Union Européenne (France, Allemagne, Belgique...) référencé EU Ecolabel  
 Papier certifié FSC et PEFC composé de fibres 100% recyclées  
 Eutrophisation : Ptot 0,009 kg/tonne

**Soutenir et s'abonner aux Nouvelles de Loire-Atlantique**

Parce qu'un journal, c'est un lien entre ceux qui l'écrivent et ceux qui le lisent, parce que les *Nouvelles de Loire-Atlantique* ont un positionnement original et unique parmi la presse départementale, parce que ce lien, cet apport doit perdurer pour faire vivre la parole singulière qui est celle de votre journal, pour donner la parole aux acteurs des mouvements sociaux, associatifs, progressistes, pour un regard critique sur l'actualité, soutenez et abonnez-vous aux *Nouvelles de Loire-Atlantique*.

NOM : .....PRENOM : .....  
 ADRESSE : .....  
 TEL : ..... EMAIL : .....

- Je m'abonne pour un an et verse un chèque de 20 euros
  - Je soutiens les Nouvelles de Loire-Atlantique à hauteur de .....€
- A renvoyer à NLA- Bulletin d'abonnement, 41 rue des Olivettes, 44000 NANTES  
 Chèque à l'ordre de ADF44  
 Ou par virement IBAN : FR13 2004 1010 1107 2967 7L03 276 (BIC : PSSTFRPPNTE)